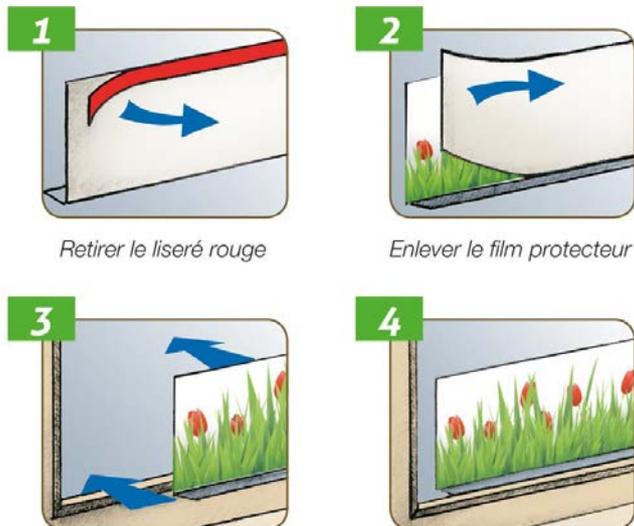


Plaquettes anti-mouches pour vitres et fenêtres.

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

Les insectes sont systématiquement attirés par la lumière naturelle extérieure, les hauts et les bas des vitres sont les zones de piégeage idéales. Une ou plusieurs plaquettes (45 x 215 mm) positionnées judicieusement à l'intérieur, vous permettront d'éliminer sans insecticide, et rapidement, les insectes volants indésirables dans votre habitation ou lieu de travail.

MODE D'EMPLOI ET DOSAGE :



Placer la plaquette au bas des vitres, (1 à 4 plaquettes par fenêtre environ, suivant la quantité d'insectes).



NB: les plaquettes, une fois retirées, ne laissent pas de trace.

Les plaquettes peuvent être découpées aux ciseaux pour application sur des petits carreaux.

Durée d'utilisation : jusqu'à saturation par les insectes ou à défaut 4 à 6 semaines.

PRECAUTION D'EMPLOI :

Tenir hors de portée des enfants.

CONDITIONNEMENT/ CONSERVATION :

Date limite d'utilisation optimale : 5 ans à compter de la date de fabrication (voir sur l'étui)

EQ-PIE-03047 (M212): Etuis de 4 plaquettes anti-mouches.